

**PROJET CAMILLIEN,
POUR UNE VIE FIDELE ET CREATIVE**
Défis et opportunités

Présentation

Histoire brève d'un long parcours.

Notre Ordre initia il y a trois ans, un processus de réflexion et de discernement auquel ont été invités à participer personnellement, les religieux, les provinces, les vices provinces et les délégations.

Sous le nom de **“Projet Européen”**, il a été envoyé à tout l'Ordre un **questionnaire articulé sur** une **“carte intérieure”** et une **“carte extérieure”**. Le questionnaire entendait faire la lumière, d'une part, sur les éléments fondamentaux de la vie consacrée camillienne (conseils évangéliques, vie spirituelle, communion fraternelle, formation, ministère, perspectives du futur) ; d'autre part, il proposait d'avoir une vision la plus réaliste possible de l'état de l'Ordre et les perspectives futures.

La commission, nommée par la Consulte Générale apprêta une synthèse des réponses reçues des diverses parties de l'Ordre. Sur la base des dites réponses elle élaborait le présent programme, lequel eut sa première approbation par les supérieurs majeurs réunis à Lima au cours du mois d'octobre 2011.

Le programme, avec les modifications opportunes introduites, a été soigneusement examiné au cours de la réunion des supérieurs majeurs tenue à Montinello (Italie) au mois de mai 2012.

Le présent texte, approuvé par le LVII^{ème} Chapitre Général de mai 2013, est maintenant présenté à tous les Confrères de l'Ordre.

Ariccia, 18 mai 2013

PROJET CAMILLIEN
POUR UNE VIE FIDELE ET CREATIVE
Défis et opportunités

*"Nous avons cru à l'amour" (1 Jn 4, 16)
 et, poussés par l'Esprit Saint, nous adoptons le charisme propre de notre Ordre et nous
 désirons vivre uniquement pour Dieu et pour Jésus Christ miséricordieux, en servant les
 malades dans la chasteté, la pauvreté et l'obéissance." (C 11).*

1. Motivations, objectifs, indications méthodologiques

1.1. Un regard critique et bienveillant de la réalité.

Dans notre monde globalisé, malgré les grandes différences, la vie consacrée est sollicitée par de fortes problématiques, souvent analogues ou communs dans tous les continents. Ils sont, à raison, des vrais signes des temps, et c'est-à-dire des phénomènes suffisamment généralisés, positifs ou négatifs, qui exigent un vrai discernement :

- Obscurcissement ou crise de valeurs existentielles ;
- Perte ou crise du sens de la vie consacrée ;
- Rechute dans le relativisme, dans l'individualisme ;
- Médiocrité et pessimisme ;
- Soif et recherche pénible de renouveau surtout spirituel ;
- Urgence de répondre aux défis d'un temps marqué par des changements d'époque ;
- Désir, partagé par beaucoup, de vivre avec passion et créativité le ministère ;
- Manque de persévérance vocationnelle ;
- Absence ou diminution de vocations ;
- Incertitude sur le futur et sa gestion ;
- Besoin de lancer des processus de restructuration, de collaboration interprovinciale.

Le regard animé par la foi, (un regard croyant face à la réalité) et par l'espérance nous invite à opérer un discernement qui doit se traduire en action, en attitudes opérationnelles, en changements, même profonds, de conversion et de revitalisation intérieure.

Pour cela, ledit "*Projet Europe*" est devenu "**Projet Camillien**", auquel participe tout l'Ordre : un mouvement choral conduit par l'Esprit, qui nous invite chaque jour à "**repartir du Christ miséricordieux**", et qui demande l'engagement responsable de chaque religieux.

1.2. Objectifs: revitalisation et restructuration.

Le “Projet Camillien” a été conçu et élaboré pour faciliter un parcours sur deux rails inséparables. Dès le début du processus ils ont été ainsi formulés :

- **Revitalisation intérieure**, à travers un engagement personnel et communautaire de discernement spirituel qui a comme objectif et horizon :
 - approfondir et goûter les valeurs essentielles de la vie consacrée camillienne ;
 - récupérer le sens de la radicalité évangélique transmise par le fondateur ;
 - repopper avec courage et ingéniosité son sens de créativité et de sainteté ;
 - motiver la persévérance sur le chemin de la sainteté, promouvoir une nouvelle culture de la fidélité dynamique ;
 - renouveler la compétence humaine et professionnelle pour une actualisation du ministère adapté aux nouvelles situations ;
 - approfondir la communion ecclésiale et l’ouverture aux laïcs ;
 - intensifier et renouveler la pastorale vocationnelle...

Et tout cela soutenu par l’intime certitude pour la centralité réservée à la vie spirituelle, vécue dans une vie fraternelle salutaire, sur laquelle se fonde toute réalisation présente et future.

- **Restructuration ou réorganisation, à travers un processus qui amène à :**
 - revoir les structures organisatrices de l’Ordre,
 - favoriser un changement de mentalité qui rende possible et efficace la nécessaire collaboration entre les diverses parties de l’Ordre,
 - optimiser les ressources de l’Ordre en unifiant ou en centralisant des services, surtout dans le domaine de la formation,
 - unifier, lier ensemble, fusionner des provinces, vices provinces ou délégations,
 - chercher de nouvelles formes de *leadership* dans l’Ordre, etc.

1.3. Indications méthodologiques : comment lire et partager le projet.

Le projet camillien, en accord avec ce qui a été dit jusqu’ici, est divisé et scindé en deux parties.

La **première** concerne la revitalisation intérieure. Elle prend donc en considération les axes portants de la vie consacrée camillienne, ses noyaux ou éléments fondateurs et fondamentaux. En suivant une certaine logique théologique ils sont énoncés et répartis dans cet ordre :

2.1-Convoqués : *la vie fraternelle.*

2.2-Spirituels : *la relation personnelle avec Dieu.*

2.3-Consacrés : *les conseils évangéliques.*

2.4-Formés : *préparés à la radicalité.*

2.5-Envoyés : *le ministère de service.*

Pour chacun de ces chapitres la même méthodologie de discernement est proposée. Après une brève introduction, il est suggéré des indications opérationnelles, lesquelles ont une double valeur ou intention : centrer la réflexion et le discernement sur le concret, et chercher de susciter aussi des réponses à réaliser dans le processus du renouvellement.

La **seconde**, sous le titre indicateur **Ouverts : futur d’espérance**, propose au discernement de l’Ordre les divers “moments” impliqués dans le processus de restructuration et de réorganisation qui requiert avant tout un changement de mentalité et un profond renouvellement de la compréhension de l’Ordre comme corps dont la vie dépend de l’ouverture animée d’espérance.

2. Première partie : *Pour une revitalisation et renouvellement intérieur.*

Nous camilliens, nous sommes fils et héritiers d'un converti, lequel vécut et proposa la suite du Christ miséricordieux sous le signe de la **radicalité**. Notre vocation à la vie consacrée est un don gratuit de Dieu qui nous engage dans toutes les dimensions de notre être. Nous sentons ainsi une profonde exigence de conversion, de sainteté (cfr VC 35), de dévouement inconditionné pour le Règne de Dieu, de renoncement à nous-mêmes pour vivre totalement du Seigneur, afin que Dieu soit tout en nous (1Cor 15, 28).

Sur le sillage de notre histoire, nous récupérerons la conscience de notre forme typique de vie qui se réalise dans un service spécifique d'une communauté de Pères et de Frères, considérés déjà depuis le début par le Fondateur comme religieux d'égale dignité et avec le même objectif (C 43, 90).

Appelés à contempler et à témoigner le visage transfiguré du Christ, nous religieux camilliens nous sommes aussi convoqués pour une **existence transfigurée** qui trouve dans la fidélité créative au charisme de miséricorde envers les malades, l'esprit et la passion pour que nous « *n'enterrons pas le talent si précieux que notre Seigneur a mis entre nos mains, afin que nous recherchions la sainteté durant la vie et ensuite la gloire éternelle* » (Lettre testament de Saint Camille).

Engagés à répondre généreusement au don de Dieu, nous prenons en considération les éléments fondamentaux de notre vie consacrée camillienne.

2.1. *Convoqués : La vie fraternelle.*

La dimension communautaire de notre projet de vie camillienne est d'autant plus visible dans notre Constitution :

- nous sommes et nous devenons camilliens dans l'Ordre et dans l'appartenance à la communauté (C 29) ;
- avec la profession nous nous donnons de tout cœur à la communauté et à l'Ordre (C 29) ;
- tout (conseils évangéliques, ministère, vie spirituelle) se réfère à la communauté et vécu à l'intérieur d'elle ;
- pour nous aussi la vocation est convocation à vivre avec les autres appelés au même projet de vie (VFC 44).

Par conséquent, chaque religieux, avec ses talents personnels et son individualité humaine et spirituelle, est appelé à être partenaire de la pleine réalisation de la vie fraternelle, qui trouve son centre d'enracinement et de dynamisme dans le mystère du Christ (C 16).

Dans l'expérience de la vie commune, chaque religieux s'engage à rendre fructueux son choix vocationnel, en mûrissant sa propre identité charismatique et ministérielle dans les œuvres de miséricorde envers les malades.

Dans le but de vivre avec la plus grande transparence la synergie entre vocation, fraternité et ministère, il est nécessaire d'opérer une claire distinction – sans séparation – entre la communauté vécue comme communion d'amour en vue d'une fraternité renouvelée (**communauté de vie**) et la communauté vécue dans sa dimension fonctionnelle d'un commun ministère (**équipe de travail**).

Indications opérationnelles

La communauté camillienne est en même temps une réalité spirituelle et humaine. Elle existe dans la mesure où, suscitée et convoquée par l'Esprit (VFC 8), les rassemblés :

- ont choisi de vivre ensemble et sont idoines pour la vie commune ;
- provoquent et recréent chaque jour l'événement communauté ;
- aident les "lois" (exigences) spirituelles et humaines du vivre ensemble ;
- possèdent des points communs de référence vitale, spirituelle et ministérielle ;
- renouvellent et cultivent le sens agréable d'appartenance.

Par conséquent, le discernement personnel et communautaire, dans ces objectifs, pourrait tenir compte et rendre opérationnels les points suivants :

- se servir de moments opportuns (récollections, exercices spirituels, cours...) pour l'approfondissement de la vie fraternelle et de la valeur de la communauté ;
- promouvoir pour cela la réflexion et le discernement communautaire, et la coopération entre les confrères, les communautés, et les provinces (C 58) ;
- valoriser l'instrument du "**projet communautaire**", articulé de manière réaliste, communautairement partagé, fidèlement vécu, honnêtement vérifié ;
- vivre la "**maison de la communauté**" avec un sens renouvelé d'appartenance, selon l'esprit de partage et de la participation ;
- donner le primat à la **communauté/fraternité**, dans l'engagement à de nouvel apostolat, où les projets ministériels se greffent (un nouveau ministère ou dépend d'une communauté constituée ou prévoit une nouvelle communauté) ;
- inviter les communautés à **s'ouvrir aux religieux dépositaires de charismes personnels**, en tenant compte du discernement communautaire pour ce qui regarde la création de nouvelles entités (associations, mouvements, fondations,...), comme aussi pour celles déjà existantes, à la recherche de modalités pour une éventuelle intégration dans le Projet de la Province et de l'Ordre ;
- pour sensibiliser et si possible dépasser des situations de crise vocationnelle ou ministérielle les supérieurs accompagnent les confrères pour qu'ils **profitent des aides internes et externes spécialisées**.

2.2. Spirituels – la relation personnelle avec Dieu

La vie spirituelle, pour être une vie fidèle, doit engager le religieux à la racine et dans la globalité de sa vie. Il s'agit d'une expérience de Dieu, d'un vécu qui pénètre toutes les expressions de la vie consacrée : charisme, consécration, fraternité, prière, ministère, formation et volonté de renouvellement.

Ainsi comprise, dans la vie spirituelle devient centrale la question du sens et des valeurs sur lesquels elle se fonde d'abord et ensuite on engage sa propre vie. Sont-ils eux, capables de fonder, de signifier et de soutenir la croissance de notre vocation camillienne ?

L'élément cardinal de la vie consacrée, fondement de tout autre dimension existentielle et religieuse c'est d'avoir, de nourrir et de cultiver une vie spirituelle – 'selon l'Esprit' – qui permet en permanence de "*renaitre d'en Haut*" (Jn 3,4) dans l'identité renouvelée de fils dans le Fils.

Indications opérationnelles

Pour fonder solidement sur le ‘roc’ notre réponse vocationnelle, quelques instruments sont nécessaires :

- le *discernement spirituel* vécu dans la rencontre avec un directeur spirituel, alimenté par les lectures et la méditation, avec des moments culminants que sont les retraites et les recollections spirituelles ;
- la *correction fraternelle* vécue de manière évangélique selon l’esprit de la révision de vie ;
- la fidélité à la vie de prière, que nécessairement se soutient non avec une spiritualité intimiste et autoréférentielle, mais en se greffant dans la prière communautaire partagée ;
- la *spiritualité camillienne relationnelle au côté des malades*
- la *personnalisation* de la et dans la spiritualité camillienne¹ ;
- promouvoir dans l’Ordre l’étude, le diagnostic et le traitement des maladies spirituelles, anthropologiques et éthiques.

2.3. Consacrés – les conseils évangéliques

En cherchant de recueillir la sensibilité exprimée par les confrères dans les réponses au questionnaire, sans déprécier la profondeur des autres conseils évangéliques, l’attention est focalisée sur la pauvreté, qui peut-être plus que les autres signale de manière immédiate (dans le style de vie, dans le comportement, dans les habitudes quotidiennes) cette radicalité qui témoigne de la vie religieuse dont on s’est parfois prétentieusement éloigné.

Notre consécration religieuse, c’est-à-dire la suite du Christ miséricordieux, est une suite qui implique par nécessité **d’être-comme-Lui**, et non seulement faire ce qu’Il a fait. C’est la consécration dans la communauté, qui, si vécue dans la vérité, nous rend radicaux dans les choix essentiels dans le style de vie et donc séduisante et attrayante comme la première communauté (Ac 2, 42-45), en démontrant de fait d’avoir choisi Dieu comme bien suprême et de cultiver avec passion « les mêmes sentiments du Christ Jésus » (Ph 2, 5), qui furent indissociablement et sans aucune médiation, *passion-pour-Dieu et passion-pour-l’homme*.

Un discernement spirituel, qui entend se traduire en action et engagements cohérents, doit se faire avec sagesse et vérité, dans la transparence et dans la liberté, en cherchant surtout d’accueillir et de goûter le don de Dieu que nous avons embrassé, sans nous cacher la dimension de croix, de renoncement et d’ascèse.

Indications opérationnelles

Dans la conscience que c’est le style quotidien de nos actions qui constitue l’identité de la communauté, nous pouvons mettre en évidence quelques attitudes à cultiver et des choix opérationnels à mûrir dans l’actualisation pratique des vœux religieux.

Afin que le vœu *de pauvreté* ne soit pas altéré ni terni dans sa pureté (cfr. Lettre testament) il est nécessaire :

identifier les aspects possibles de **pauvreté personnelle et institutionnelle** à promouvoir pour contrer l’hédonisme, le consumisme et l’individualisme ;

- adopter un **style de vie sobre** qui contraste avec un excès de consumisme laquelle affecte même la sauvegarde de la création ;
- grandir dans la **communio des biens** comme élément fondamental du témoignage ad extra ;

- identifier et multiplier dans chaque communauté des **gestes de solidarité** concrets envers les pauvres au niveau individuel et communautaire.

Pour vivre en harmonie et rendre féconde l'option de la vie de chasteté nous nous proposons de :

- nous engager dans un processus de croissance dans l'affectivité pour ceux que la Providence nous confie en développant la **capacité relationnelle même d'amitié** avec nos propres Confrères et avec d'autres personnes extérieures à la communauté ;
- nous exercer dans une **saine ascèse** qui permette d'intégrer sexualité et affectivité et évoluer avec liberté responsable et **maturité dans la culture d'aujourd'hui** ;
- intérioriser et partager les **objectifs de la vie consacrée** pour alimenter la passion et l'engagement ;
- initier et/ou poursuivre le cheminement de personnalisation de la vocation.

Ce parcours de croissance affective doit être accompagnée par une formation spécifique centrée sur la "*sequela Christi*" qui met en évidence le type d'imitation à suivre et qui permette un discernement soigné et vigilant sur les comportements et les signes d'éventuelles anomalies.

L'obéissance, outre que dans la disponibilité aux supérieurs, se réalise dans la participation à la projectualité communautaire, à travers l'analyse partagée des signes des temps et l'acceptation d'un programme commun.

- Il existe non seulement une obéissance "personnelle" qui a lieu dans la relation entre les personnes, mais aussi une obéissance institutionnelle qui a comme sujets la communauté locale, provinciale et l'Ordre entier, qui sont tenues – dans la recherche et la réalisation de la volonté de Dieu – soit à une collaboration réciproque qu'à l'écoute des instances provenant de la société et de l'Église.
- Nous proposons donc de :
 - participer à la vie et aux projets de la Province et de l'Ordre ;
 - vivre une attitude de disponibilité au changement ;
 - s'auto-éduquer au dialogue ouvert au discernement en commun de la volonté de Dieu .

2.4. Formés : préparés à la radicalité

Le futur de l'Ordre dépend de la qualité de la formation des candidats. En se référant à l'Évangile, le Christ même éduque ses disciples et accomplit un parcours de discernement et de formation (cfr Jn 1, 39 : « **Venez et voyez** » et le fréquent « **Venez à l'écart...** »).

Jésus par sa vie exemplaire et par sa parole se qualifie comme le permanent maître-témoin de la miséricorde de Dieu, qui assume toujours plus consciemment le profil incontestable du don de soi aux hommes sur la croix. Le parcours de formation a comme horizon et comme chemin la progressive conformation de sa propre vie selon l'image (l'icône) du Christ miséricordieux.

Un des objectifs de la formation est la maturité affective, qui permet de partager les "*senti-ments du Christ* ", d'apprendre son style relationnel, de se laisser séduire par sa passion pour Dieu et pour l'humanité et de grandir dans la liberté intérieure.

L'inconsistante ou maturité affective incertaine peut être cause d'une vie médiocre ou carrément d'abandons. Une particulière importance pour la maturité affective doit être envisagée dans la formation permanente dont on doit avoir un soin spécial non comme un moment extraordinaire mais ordinaire dans la vie d'un religieux, appelé à une croissance continue.

Indications opérationnelles

Une telle formation – comme garantie d’une vie consacrée en profondeur – doit s’articuler à **trois niveaux** : formation *des formateurs*, *formation initiale* et *formation permanente*. Concrètement des choix opérationnels sont nécessaires et urgents :

Formation des formateurs

- La **formation des formateurs** représente une priorité absolue par rapport à laquelle l’Ordre est appelé à investir avec continuité. Leur préparation spécifique, non seulement académique et ministériel (psycho-pédagogique), mais aussi en matière d’expérience et de ministère (pastoral et spirituel) est la meilleure garantie pour le futur de l’Ordre. Alors que pour la promotion vocationnelle il est juste d’impliquer les religieux plus jeunes, pour le secteur de la formation, doivent être pris des religieux ayant au moins six ans (deux triennats) de vie religieuse communautaire vécue dans l’actualisation concrète du charisme.

Formation initiale

- Le domaine important et délicat de la **formation initiale** est peut-être l’aspect qui met en évidence de manière sans équivoque la nécessité de l’unification des forces et de la collaboration interprovinciale et/ou inter-échanges avec d’autres Instituts, soit pour une plus efficace optimisation des ressources soit pour une formation plus complète des candidats.
- On doit encourager, surtout pour les religieux plus jeunes, **l’étude de la langue italienne et/ou l’anglais**, langues officielles de l’Ordre afin de garantir une plus grande participation à la vie même de l’Ordre et aux éventuelles collaborations entre diverses provinces.

Formation permanente

- Il est nécessaire de qualifier la **formation permanente** à l’occasion du 25^{ème} anniversaire des jubilés des religieux, mais surtout **dans les premières dix années après la profession perpétuelle** : l’articulation d’un programme *ad hoc* élaboré par continents ou aires géographiques représente une priorité. Un tel programme de formation devrait tenir compte des références indissociables au lien entre le charisme et la spiritualité, la fraternité et le vœu de pauvreté, la capacité de témoignage de la vie sobre dans le respect des ressources de la création.

2.5. Envoyés – Le ministère du service

Le ministère, reçu par nous comme mission et comme grâce, et professé par vœu, possède la même radicalité des conseils évangéliques de chasteté, pauvreté et obéissance. C’est le même ministère du Christ, possible dans la mesure où nous revivons sa manière d’agir, ses gestes et sentiments, sa générosité.

Ainsi l’a vécu Saint Camille en s’inspirant de l’image biblique du bon Samaritain et au Christ s’identifiant avec les derniers.

Dans la communauté réunie autour du Christ, nous devenons des camilliens, c’est-à-dire envoyés pour accomplir la même mission miséricordieuse de Jésus qui convoque et ensuite envoie ses disciples (cfr Lc 10, 37).

Chacun vit son être ‘envoyé’ pour une mission, qui est la finalisation même de sa vocation personnelle. Pour ce qui nous concerne, l’Ordre, partie vivante de l’Église, a reçu, à travers son Fondateur Saint Camille, le charisme de revivre et de témoigner l’amour miséricordieux du Christ, en servant les malades et en enseignant aux autres la manière de les assister (C 1 et 8).

Indications opérationnelles.

Pour vivre concrètement cette identité d'envoyés il est nécessaire :

- récupérer la dimension évangélique, mystique, ecclésiale et pastorale de notre service, dans la coordination avec l'Église locale et ouvert à ses besoins ;
 - chercher en tout lieu et en tout temps (pour répondre de manière adéquate au don reçu de Dieu) la fidélité au charisme et le renouvellement du charisme, en syntonie avec l'esprit du Fondateur et les instances de l'inculturation (C 58);
 - former et impliquer plus les laïcs dans notre ministère, en partageant avec eux le travail et la maison, avec équilibre et les limites nécessaires ;
 - recueillir les nécessités spécifiques qui émergent du territoire où l'on vit (inculturation du charisme), pour une plus vive et efficace incidence avec les besoins réels de l'homme.
 - Redécouvrir le contact direct avec le malade pour alimenter l'empathie et la compassion accompagnée d'une compétence renouvelée, comme exercice effectif de notre quatrième vœu ;
 - Dilater l'horizon du ministère – sur le mandat de la communauté – outre le milieu limité de nos œuvres apostoliques (soins palliatifs, prévention, santé publique, église domestique, assistance à domicile, éducation, et promotion de la santé etc.).
- dans les provinces où il y a des paroisses, qu'on établisse des "Lignes guides" pour le ministère propre, en ayant à cœur d'offrir un visage camillien.

3. Seconde partie : Ouverts - Futur d'espérance. Instances pour une adéquate restructuration.

Notre confiante ouverture au futur, et encore avant tout, notre engagement tenace dans le présent, jaillissent d'un acte de foi dans la permanente actualité du charisme camillien.

La foi déplace les montagnes (Mt 17, 20) et l'espérance pousse vers les objectifs toujours plus élevés et nous fait marcher en tendant vers les sommets.

Nous croyons que l'Amour est plus fort que la mort : nous croyons à l'Amour et au Saint Esprit qui est en train de nous secouer et de nous soutenir dans l'engagement de renforcer la proposition chrétienne et la présence de l'Église dans la voie du charisme camillien, un signe éloquent d'évangélisation.

Un tel sentiment doit soutenir l'engagement et l'amour pour l'Ordre même dans l'actuelle conjoncture historique difficile, en transformant la période de crise et de stagnation en un moment d'opportunité, d'ouverture, de changement, de discernement sapientiel selon les signes des temps.

À ce stade il est nécessaire d'éviter les fermetures ou replis pour la défense des intérêts particuliers et locaux ; résister à la tentation de réduire la vie consacrée seulement à certains domaines d'espace, en secteurs figés ou de temps, en regrettant le passé ; s'engager pour une ouverture de l'Ordre aux perspectives globales de l'Église, de l'internationalité, des nouvelles instances provenant de la nouvelle sensibilité apportée par les laïcs.

De tels objectifs exigent un changement de perspectives : l'Ordre doit être vécu comme un corps, un organisme vivant, même si elle est multiforme et diversifiée, qui trouve son efficacité renouvelée dans l'harmonie des diverses collaborations, dans la synergie de tant de ressources mises à la disposition par la divine Providence.

Le discernement sur cette seconde partie, certainement complexe et nécessitant aussi d'opérationnalisation, suivra cet ordre :

- *changement de mentalité;*

- *gouvernement central et leadership,*
- *redimensionnement et relocalisation,*
- *collaboration interprovinciale,*
- *proposition et motion finale.*

3.1. *Changement de mentalité.*

- Le passé, même récent, a montré la *générosité de l'Europe* avec l'envoi de nombreux missionnaires dans le monde. Aujourd'hui ce sont les mêmes provinces européennes qu'il faut considérer comme terre *de mission*, avec le besoin de nouveaux évangélistes en provenance des régions du monde plus fécondes de vocations religieuses. On peut considérer conclue l'époque de l'euro-centrée (avec de fortes dépendances aux ressources humaines et économique) et engager la saison du *partage et de la communion*.
- Il est nécessaire d'investir sur la relance du charisme, en cultivant une présence significative dans un territoire précis avec tous les aspects positifs et négatifs liés. Le caractère significatif du charisme a besoin d'un fort substrat spirituel, communautaire et de formation pour pouvoir être 'lumière et sel' (Mt 10, 13) dans les contextes sociaux très divers des continents.
- Qu'on favorise la spécifique compréhension de la vocation et du ministère camillien, à partir du contexte local (culture, langue, style social, etc...).
- Il faut des communautés qui poursuivent *l'objectif primaire de l'évangélisation et qui se dévouent à la prière, à la fraternité et au témoignage* de l'amour miséricordieux de Dieu envers ses/nos frères plus petits.
- Actualiser les indications de la "*Magna Charta*" sur nos Œuvres de sorte à rendre visible le visage camillien.
- Alors que dans certaines régions il pourrait être encore nécessaire des structures pour les soins et l'assistance des malades et des pauvres, dans d'autres aires géographiques il semble arrivé le moment d'*abandonner de telles œuvres* parce que désormais privées d'identité spécifique camillienne ou du moins insignifiantes pour le contexte social.
- Les laïcs sont une ressource précieuse du moment où ils peuvent intervenir avec efficacité dans le processus de revitalisation de l'Ordre. Leur présence ne doit pas être interpréter seulement en termes de substitution de religieux manquant à cause de l'âge ou à cause du nombre insuffisant dans les différentes fonctions de service dans les œuvres ou le ministère en général, mais plutôt il est nécessaire d'écouter surtout leur besoin d'accueil fraternel, de partage du charisme et de la spiritualité. Nos communautés doivent rester ouvertes afin que les laïcs puissent offrir leur contribution compétente même dans des domaines jusqu'ici peu partagés, comme les communications sociales, la promotion vocationnelle, la formation initiale et permanente.
- La *FCL*, œuvre propre de l'Ordre, et comme telle reconnue par nous tous, est un signe vivant de collaboration concrète avec les laïcs.
- Vu le développement et l'affirmation de la *CTF*, il est encouragé le renforcement de *services périphériques*, surtout là où il y a une plus grande nécessité et ressources humaines à disposition.

3.2. *Gouvernement central de l'Ordre et leadership.*

- La réalisation du Projet Camillien, spécialement pour ce qui regarde la restructuration des **Provinces/Délégations et de leur relation réciproque**, a besoin d'un leadership en mesure de permettre à l'Ordre d'atteindre ses objectifs et de marcher sans hésitation dans une époque de défis.

- Il est souhaité la coordination centrale des organismes de gouvernement de l'Ordre,
- **Titulaires du leadership** de l'Ordre sont la Consulte et les Supérieurs majeurs, les Délégués dont la rencontre annuelle doit devenir une réelle forme de gouvernement élargi et partagé de l'Ordre.
- Il faut par conséquent, **choisir avec beaucoup d'attention** les membres de la Consulte et pareillement, les provinciaux, et les Conseils respectifs.
- Pour favoriser le gouvernement de l'Ordre de la part de la Consulte et son rôle dans la garantie de son développement général, on retient que de nouvelles ouvertures ou restructuration de l'existant qui comporterait des accords de collaboration entre Provinces **nécessitent l'accord de la Consulte.**
- Le futur de l'Ordre devra nous voir prêts pour le **renouvellement des structures** auxquelles nous sommes habitués, par exemple celui de la Province.
- Même pour la structure **Consulte**, comme centrale à la vie de l'Ordre, s'impose une révision du critère d'élection, des fonctions des membres et de leur identité en général.
- Habituellement que les Supérieurs provinciaux soient nommés parmi les Religieux de la même Province. Qu'on donne cependant la possibilité – là où il y a des nécessités et des conditions favorables – de nommer un **Supérieur provincial qui ne soit pas de la même Province.**
- Préoccupés par la décroissante continue du nombre des Camilliens **Frères**, que la Consulte étudie les causes et les affronte de manière appropriée pour trouver et mettre en acte des solutions nécessaires.
- Que la Consulte se dote d'un **Service de communication** au service de toutes ses activités dépendantes, avec la présence d'un religieux.
- La Commission Économique Centrale, à laquelle des laïcs experts doivent être inclus, représente une étape importante pour la réorganisation de l'administration économico-financière de la Maison Généralice et de ses dépendances. L'Économiste Général préside la Commission.
- Il est nécessaire de donner naissance à un organisme de "récolte de fonds" ajouté à la traditionnelle "Contribution des Provinces" pour la promotion de la croissance dans les pays en voie de développement, pour les interventions dans les situations d'urgence et de calamités naturelles, pour le soutien du *Camillianum* et du Service de Communication.

3.3. Redimensionnement et relocalisation.

- Il est nécessaire d'établir avant tout **des choix stratégiques pour l'évangélisation** à travers le style authentique de la vie consacrée et le témoignage du charisme. Le critère du caractère significatif de la présence est fondamental pour opérer des choix nouveaux ou pour le redimensionnement de ce qui existe déjà.
- Il apparaît désormais évident la nécessité d'une **nouvelle cartographie des présences camilliennes** dans les différents continents. La finalité à poursuivre n'est pas la conservation de ce qui existe, mais le changement structurel : en opérant des choix adéquats il sera possible d'impliquer aussi les confrères plus motivés, en se fiant à une collaboration interprovinciale déterminée.
- Il est désormais urgent l'exigence d'une **nouvelle configuration des Provinces**. Les regroupements peuvent se réaliser par étapes, en unifiant graduellement les provinces territorialement proches jusqu'à arriver à la réalisation d'une ou deux provinces 'continentales'. Le nombre réduit de religieux dans certaines aires géographiques déconseille l'actuel fragmentation dispersive.

3.4. Collaboration interprovinciale.

- Le point de départ pour n'importe quel type de collaboration, surtout à caractère international, c'est une **solide formation à l'accueil qui crée la fraternité**. À cet effet, il est nécessaire des rencontres à chaque niveau entre religieux et entre religieux et laïcs sur des thèmes de l'évangélisation dans des contextes multiethniques et là où existe un pluralisme religieux, sur l'inculturation et la capacité d'intégration ; sur l'échange des expériences de vie ; sur la diffusion de notre charisme à travers les réseaux-sociaux modernes.
- L'éventuel **échange de confrères** entre les différents continents ne peut se fonder sur le maintien de l'existant, mais plutôt sur un projet partagé pour des activités et des initiatives qui répondent aux problématiques plus urgentes d'un point de vue charismatique, en garantissant la continuité de l'engagement dans le témoignage à travers la spiritualité et la fraternité, offrant aussi en même temps des opportunités de formations spécifiques.
- Dans l'échange des ressources humaines il faudra tenir compte des critères qui respectent les zones de provenance des religieux disponibles, pour ne **pas priver ces régions des forces qualitatives et quantitatives** nécessaires à leur développement.
- La **conjoncture économique actuelle** demande d'évaluer avec sagesse aussi les ressources économique-financières qui semblent toujours être plus limitées. Il se révèle nécessaire au niveau de *leadership* central de l'Ordre, l'éventuelle création de nouvelles structures dans les différentes Provinces. L'étude d'un consortium d'ONG, de nouvelles fondations ou nouvelles réalisations d'œuvres ne peuvent pas faire abstraction de cette coordination centrale de l'Ordre.
- L'optimisation des ressources humaines et économiques doit privilégier un **regard global sur l'Ordre** et ne peut être déterminée par les intérêts des seules provinces et des simples accords entre provinces : il est nécessaire un accord constant avec la médiation offerte par la programmation du gouvernement central de l'Ordre.

3.5. Formation pour le futur qui a déjà commencé

- Il est confié à la Consulte générale, aux Provinciaux, aux Délégués la sensibilisation et la décision de réaliser **l'unification des centres de formation**, du pré-noviciat, du noviciat et du scolasticat ou par continent ou par grandes aires linguistiques du continent même, dans les milieux où cela est possible.
- On propose la réalisation d'un unique **centre continental** (ou par aires linguistiques) pour un an de pré-noviciat commun, de manière à rendre plus homogène la formation humaine qui est l'objectif de cette phase de la formation. Là où la réalisation de ce centre n'est pas encore faisable, qu'on élabore au moins un programme commun.
- La **pastorale juvénile vocationnelle** soit confiée aux régions de la même province, aidée par un responsable central qui favorise la rencontre des responsables locaux et la disponibilité des instruments opportuns.
- On souligne la validité de la **poursuite des études théologiques** pour les religieux plus jeunes après le baccalauréat en théologie. Que les études de spécialisation cependant rentrent dans un réel programme provincial ou interprovincial ou de l'Ordre (en privilégiant le Camillianum ou d'autres centres de pastorale sanitaire et d'humanisation) et seulement après un minimum de trois années d'expérience de vie communautaire vécue dans l'engagement ministériel.
- Qu'on active toutes les formes possibles pour faire la **publicité** du **Camillianum**, surtout dans les pays avec une plus grande disponibilité d'étudiants. Que cela soit l'engagement de tous les religieux et en particulier des responsables directs de l'Institut même.

- Qu'on favorise la coordination des centres camilliens d'humanisation et de pastorale sanitaire, au niveau macro-régionale, aussi en synergie avec le *Camillianum*.

4. Proposition et motions finales

- **Proposition finale**

La réalisation du projet de revitalisation de l'Ordre relève de **la responsabilité directe** du Supérieur Général et des Consultants, partagée avec les autres supérieurs majeurs et des délégués.

Alors que nous avons devant nous des objectifs intermédiaires (ex. coopération interprovinciale) et finals (ex. unification de provinces) dont l'atteinte se passe par étapes, temps et modalités établis par la Consulte Générale, d'un côté cette période doit nous voir impliqués **dans un élan renouvelé vers la mission**, une aventure qui ne doit pas être limitée à cause des contraintes contingentes : c'est le défi que nous assumons aujourd'hui, pour une vie fidèle et créative.

Les Supérieurs provinciaux, vice-provinciaux et les délégués provinciaux, en accueillant l'incontournable urgence du projet pour le bien de l'Ordre, dès le début de leur mandat, retiennent **prioritaires la disponibilité et la collaboration avec le gouvernement central de l'Institut pour l'actualisation de ce même projet.**

- Que l'Ordre – au cours du IV^{ème} Centenaire – prenne à cœur les résolutions du Chapitre Général sur le Projet Camillien, en concluant les réflexions personnelles, communautaires et provinciales en Assemblées qui conduisent à des délibérations opérationnelles avec des modalités et des temps de réalisation.
- **Dans la lettre d'accompagnement** de la nomination des Supérieurs Majeurs, que soit rappelée la priorité de l'engagement pour la réalisation du "Projet camillien" de revitalisation de l'Ordre. Un pareil rappel peut être fait aux Délégués Provinciaux une fois nommés.

Prière

Notre Père, auteur de la Vie et source de l'Amour,
en ce temps de grâce et de renouvellement
tourne ton regard sur nous,
membres de la famille des Ministres des Infirmes,
fondée par Camille de Lellis.

Tu l'as suscitée pour être dans le monde témoins de l'amour miséricordieux du Christ envers
les infirmes :
rends-la toujours plus capable de répondre aux défis et aux opportunités de notre temps.

Elle est l'œuvre de Ton Fils Jésus Christ :
revitalise-la, maintenant et dans le futur, en chacun de nous.

Elle est partie vivante de l'Église :
enrichis-la avec les charismes de Ton Esprit.

Elle est ta petite plante :
donne-lui de nouvelles vocations, qui multiplient leurs bras et leurs cœurs

Elle est une nouvelle école de charité :
renouvelle-la dans le ministère et dans ses structures organisatrices.

Elle est une Famille à Toi consacrée :
rends toujours plus vivante et active la communion fraternelle.

Toi qui es Père des pauvres :
garde-la ouverte aux malades plus nécessiteux.

À nous qui avons cru en Ton Amour :
*aide-nous à revivre les mêmes gestes et les mêmes sentiments de Marie Santé de Infirmes et de
Jésus bon Samaritain.*

Amen